

NOUVELLES DU SERVICES DES RELATIONS DU TRAVAIL

Dépôt de la convention collective 2010-2013

L'ACRGTQ EXPRESS
est publié par le Service des
communications de l'ACRGTQ.

Coordonnatrice
Caroline Gilbert
cgilbert@acrgtq.qc.ca

Siège social, Québec

435, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 2J5

Téléphones
418 **529.2949**
1 800 463.4672
Télécopieur
418 529.5139

Bureau de Montréal

7905, boulevard Louis-Hippolyte-
Lafontaine, Bureau 100
Anjou (Québec) H1K 4E4

Téléphones
514 **354.1362**
1 877 903.1362
Télécopieur
514 354.1301

Internet

Site : www.acrgtq.qc.ca

Courriel général :
acrgtq@acrgtq.qc.ca

Nous vous informons que l'ACRGTQ déposera auprès du ministre du Travail la convention collective du secteur génie civil et voirie le mardi 7 décembre 2010 et fera paraître par la même occasion un avis de dépôt dans deux quotidiens de circulation générale au Québec (La Presse et Le Soleil) ce même jour.

Également le 7 décembre, la convention collective du secteur génie civil et voirie sera disponible sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.acrgtq.qc.ca. ■